Ordre du jour chargé

pour ce CTPL de fin d'année

Section des Pyrénées Orientales

CTPL du 16/10/2007

Le CTPL s'est réuni le 16 octobre 2007 de 9h à 16h : à l'ordre du jour :

- Hôtel des Finances de PRADES – Convention des transports (à la demande de SUD) - Transfert des Amendes à la TP Impôts -Travaux immobiliers – Budget : exécution 2007 – Résultats départementaux –Conditions de travail et horaires –Ponts naturels – Cartographie des postes comptables

HOTEL des IMPOTS de PRADES

Nous avons demandé à notre camarade Josy Pages secrétaire du SNUI d'assister à titre d'expert à ce CTPL sur ce point de l'ordre du jour. Après des allers et retours à PARIS et un premier rejet du projet, les locaux ne convenant pas au Trésor, après une énième révision, **l'HDI avec accueil commun DGI-CP devrait ouvrir ses portes fin novembre et le déménagement s'effectuer à la semaine 48 entre le 26 et le 31 /11. La Trésorerie avec ses 8 agents et le chef de poste devrait y être installée.** Les travaux sont pratiquement terminés ainsi que les parties communes avec l'accueil commun, une cuisine et une salle de formation. Le coût des travaux (140 000€) a été dépassé de 20000 € …et le transfert des agents de la DGI est en cours.

Toutefois des rumeurs circulent déjà sur un **déménagement** à plus ou moins court terme dans d'autres locaux des agents du Trésor effectuant le service des collectivités locales ; comme M. GUERITEE l'a évoqué à plusieurs reprises au cours de différentes réunions (et à la grande surprise de nos collègues des Impôts. ..)

Un protocole commun fixant les compétences de chacun et les délégations devrait être signé entre les deux Directions dans les jours qui viennent. Une formation à l'assiette(à minima) va être assurée pour les personnels du Trésor. A PRADES, alors que le recouvrement est à l'heure actuelle effectué par plusieurs agents, le TPG estime quant à lui ne pouvoir mettre à la disposition de la DGI **qu'1,18 agent** et une semaine sur 4 en période d'échéances ou 1 jour sur 5…Pour l'agent qui sera concerné, il n'est évidemment **pas question d'effectuer le travail d'accueil commun seul** car ce serait vraiment mission impossible ! ET après PRADES…bientôt un HDF à CERET ?

Au jour d'aujourd'hui, il semble difficile de savoir quels vont être les projets précis du ministère sur les modalités pratiques de la fusion mais aussi de quelle manière nos responsables locaux vont les mettre en œuvre… Car on constate bien dans nos deux administrations une mauvaise volonté évidente pour mettre des agents d'une Direction locale à la disposition de l'autre… Résultat, les consignes sont floues, contradictoires, les ordres et les contrordres se succèdent et les agents concernés et en première ligne ont l'impression d'être ballotés et considérés comme des pions. Beaucoup de rumeurs circulent actuellement autour de la fusion et de ses modalités entraînant un climat délétère dans les 2 administrations : **on voudrait diviser les agents des 2 directions, les cadres et les syndicats entre eux que l'on ne s'y prendrait pas autrement** ! C'est certainement le but recherché par ces grandes manœuvres …Nous aurons l'occasion d'y revenir car **nous refusons d'entrer dans cette « guerre des chefs » qui ne nous concerne pas** : seuls comptent pour nous les intérêts de tous les personnels de nos deux directions, que personne ne soit perdant et que tous soient alignés sur la situation la plus favorable…

A propos des effectifs concernés par la fusion fiscale, M. GUERITEE avait déjà évoqué le fait **que les missions pouvaient être transférées d'une administration à l'autre à « effectifs constants ».** Dans ces conditions il n'est pas impossible que les trésoreries rurales récupèrent l'assiette des impôts qu'elles gèrent actuellement **sans aucun emploi supplémentaire** et avec une formation minimale (exemple 2 jours de formation pour la TH point final !) Dans ces conditions, non seulement ces postes et ces emplois ne seraient pas ouverts aux agents de la DGI mais ce surcroît de travail risque d'aggraver considérablement les conditions de travail des agents du Trésor.

D'ailleurs suite à la décision d'ouvrir un Hôtel des Finances à PRADES dans les locaux de l'actuel CDI, notre camarade des Impôts a souligné les nombreuses nuisances dont ont été victimes les agents qui ont dû subir les travaux durant des mois et se trouvent relégués dans un espace trop petit et pour les Impôts et pour le Trésor… On voit bien à cette occasion que la fusion des missions a, comme on s'en doutait comme première raison l'économie de locaux, de surfaces et de personnels…

Nous avons appris également que M. DEROCHE, le DSF envisageait de porter les PO comme département volontaire pour expérimenter dès 2008 les SIP (services des impôts des particuliers) dans le cadre de la fusion des directions générales d'abord puis territoriales fin 2008 début 2009. On sait aussi comment se sont passées les expérimentations récentes et dans l'impréparation complète dans d'autres départements : cela nous promet bien du plaisir dans les mois qui viennent.

Si certains semblent pressés, pour M. GUERITEE il n'y a pas lieu de précipiter le mouvement, il faut attendre de recevoir des ordres avant de les appliquer localement… Affaire brûlante à suivre …

CONVENTION DES TRANSPORTS EN COMMUN :

Après des mois d'attente depuis mai (signature tardive de la Convention le 24/8 et de la note de service le 19/9), la Convention a enfin été ratifiée par le Trésor avec la CFT. Pour les agents, les abonnements seront annuels et nominatifs mais le nombre de voyages est illimité.

Il y a 3 possibilités d'abonnement : **mensuel à 14,85 €, annuel pour le parc relais à 110 € et annuel général à 148,50 €.** Les règlements sont à adresser à la TG avec le règlement à l'ordre de la CFT. Ces abonnements seront remboursés à 50 % mensuellement par l'administration. En plus de cet abonnement annuel, aux Impôts, les agents ont obtenu le bénéfice de **carnets de tickets de 10 voyages à 3,50€ non nominatifs**. Nous souhaiterions, à titre d'égalisation, pouvoir bénéficier nous aussi de cette mesure dés l'année prochaine.

TRANSFERT DES AMENDES :

Pour M. GUERITEE, c'est la situation «calamiteuse» de ce secteur tombé à l'abandon qui nécessite à nouveau son transfert de ST ESTEVE vers la TP Impôts car celle-ci lui offrira un cadre plus propice pour effectuer un recouvrement efficace et éponger les retards: 80 000 NPAI inexploités, des prises en charge tardives des amendes (quelquefois un an après l'infraction constatée…etc. Malgré la bonne volonté des agents, l'implantation de ce secteur dans une trésorerie communale- déjà en sous effectif et qui gère les affaires les plus sensibles du département- ne permettait pas de redresser la situation (92éme au niveau national). **Les amendes repartent donc à la TP au 1er janvier 2008** avec M. PIANELLI et M MOURIER. M. BADAROUX rejoindra également la TP pour s'occuper de la TLE qui accuse également des retards qui pénalisent financièrement les communes.

Nous nous sommes interrogés sur l'opportunité d'envoyer une mission qui relève essentiellement du communal dans un poste Impôts. M. GUERITEE nous a répondu qu'il n'était pas impossible que la TLE (re) parte aux Impôts dans l'avenir…

Le secteur Amendes va entraîner **une hausse très importante de fréquentation aux guichets de la TP** où certains jours d'échéances les files d'attente du public s'allongent jusque dans la rue : il faudra trouver une solution : un guichet amendes ?. Les 2 missions amendes et TLE sont transférées mais sans la totalité des effectifs correspondants (3,12 aux Amendes + 1,37 à la TLE = **4 emplois et demi pour 3 agents transférés.** Ce sont donc les agents de la TP qui combleront ce déficit car les effectifs des postes Impôts vont être encore comptabilisés à la baisse par l'ORE en 2008 (ouverture des Centres de Prélèvement, ou pour cause de transfert de mission à venir ?)

M. GUERITEE a souhaité qu'à l'occasion du transfert des Amendes et de la TLE d'un poste rural (ST ESTEVE) à un poste urbain (la TP Wilson) les agents déplacés et même s'ils sont

volontaires, puissent bénéficier de la prime de restructuration (2000 €). Il en a fait la demande à la CP. Réponse attendue avec impatience…

TRAVAUX IMMOBILIERS 2007 REALISES OU EN COURS

Big Boss boulevard Kennedy

La rénovation du 3eme étage du Big Boss commence et devrait durer 6 à 8 semaines pour environ 107 000 €, 140 000 € ont été déjà dépensés pour l'accueil des Domaines. **SUD** est intervenu pour signaler que les plans des locaux n'étaient jamais envoyés au CHS et qu'après ses constatations on s'apercevait souvent que les locaux n'étaient pas aux normes et qu'il fallait ensuite les modifier. De plus les travaux réalisés par les entreprises ne sont pas surveillés faute de surveillants de travaux dans les administrations. Résultat, les malfaçons sont nombreuses, il faut quelquefois démolir et refaire, les devis ne correspondent pas à ce qui était prévu, les entreprises du privé traitent les administrations comme des vaches à lait et le prix des travaux explose (les exemples sont nombreux !). Tout cela coûte cher aux contribuables ! Il faudrait pouvoir disposer de chefs de travaux inter-administrations chargés de surveiller les chantiers de l'Etat. **En attendant le service de la Logistique croule sous les tâches et il manque au moins un mi temps dans ce service.**

Au Big Boss, il y aura une salle bureautique avec 12 postes de travail, une salle de « convivialité »(cuisine) partagée avec les Domaines et 2 salles de formation qui pourront réunir au total 50 personnes. Mme BRAZET, secrétaire du TPG gèrera l'attribution des salles .

TP IMPOTS :

La rénovation du hall et l'accès d'un ascenseur pour handicapé sont terminés. Là encore le budget a été dépassé, l'installation d'un interphone sans fil (qui coûte 6600 €) ne fonctionne pas… L'installation d'une douche est programmée.

TRESORERIE GENERALE:

Le hall est enfin terminé, le bassin des poissons- qui ont disparus et (ou) ont été empoisonnés par malveillance- a été rénové (de l'acide aurait été déversé), l'accès aux étages par les escaliers embelli, la salle Canigou achevée. Il reste de gros problèmes de climatisation dans cette salle, ce que chacun a pu constater**. On arrive pour le hall**, la rénovation d'un bureau au 1er étage, le réaménagement du logement du concierge et la pose d'une caisse provisoire à **un total de**

travaux de 319 848 € . Le prix d'une maison correcte sur un terrain 3 faces !!! Là encore, les entreprises privées se sont régalées !

Pour la fin de l'année, il reste la rénovation de l'ascenseur, de la cuisine et du local ATSCAF.

Budgets à prévoir : SUD est intervenu pour signaler qu'une **rénovation urgente de la cuisine de SAILLAGOUSE** était nécessaire, constatation faite lors d'une récente visite de poste. Des travaux de réparation à la cuisine de MONT LOUIS sont également à prévoir et devraient être effectués par la mairie.

BUDGET 2007

Le budget du département s'élève à 2 835 173 € : Deux postes ont attiré notre attention :

-**Fonctionnement** : Nous avons signalé que la dotation en crédits de fonctionnement était insuffisante suite à la décentralisation des tâches d'impression et à une surconsommation imprévue d'imprimés et de listings(postes communaux ou collectivités locales comme la Trésorerie municipale …) Le budget consommables informatique et fournitures est en hausse. La **Direction envisage un transfert des impressions des postes sur la TG pour diminuer les coûts.**

-**Personnel** : Suite à l'introduction de la LOLF, les dépenses de personnel ont été décentralisées avec des consignes drastiques d'économie du ministère en faveur des dépenses d'équipement !

Suite aux départs et aux suppressions d'emplois, un « reliquat » de 60 000€ a été dégagé, ce que nous avons dénoncé et qui correspond à la suppression annuelle du salaire de 3 cadres C dans le département.

La Direction pense les utiliser pour payer des **heures supplémentaires** dont elle a recensé les demandes dans les postes mais pour lesquelles elle n'a aucune consigne du gouvernement à ce jour.. En l'absence de directives, **elle reconduirait les mesures appliquées les années antérieures sur ce sujet**. Précisions à venir.

RESULTATS DEPARTEMENTAUX:

La notation, les objectifs et les résultats : cela n'arrive pas qu'aux autres ! M. GUERITEE a eu son entretien avec le Directeur Général sur les résultats du département. Bien sûr, il faut toujours faire mieux avec moins de moyens dans l'avenir. M. GUERITEE serait le seul TPG a ne pas donner d'objectifs aux comptables… Est-il possible de leur demander plus avec moins d'emplois ? Pour lui ce qui compte c'est d'abord **l'ambiance au travail** qui entraîne ensuite une meilleure participation et de meilleurs résultats. Les PO enregistrent de bons résultats et une forte progression en matière de qualité comptable des comptes des collectivités locales, de délai de paiement des dépenses de l'état et de taux de production des comptes de gestion aux ordonnateurs avant le 15 mars. Par contre, les résultats sont plus difficiles en matière de recouvrement : département fortement touché par la crise avec un nombre très important de

RMISTES, nombreux contrôles fiscaux dégrévés en totalité. Pour le TPG, il faut cibler les objectifs et se focaliser sur les tâches à enjeux : grosses cotes … **Il a rappelé aux chefs de postes qu'il les autorisait à fermer une demi-journée par mois au public pour réfléchir avec leurs agents sur les objectifs, les tâches à accomplir et les difficultés qu'ils rencontrent.**

M. MOLINIER, nouveau DA, a insisté sur l'importance d'être **en situation de « veille sociale » et à l'écoute des personnels,** de leurs difficultés professionnelles et personnelles. Pour la Direction, l'absentéisme est un indicateur important du malaise au travail et les congés de maladie sont souvent révélateurs de problèmes humains. Reconnaissant que l'administration du Trésor était très hiérarchique, la Direction a encouragé les délégués syndicaux à lui signaler tout problème particulier ou général concernant les agents dans les plus brefs délais afin d'y apporter une solution.. Dont acte.

CONDITIONS DE TRAVAIL, HORAIRES

Plusieurs postes demandaient des changements d'horaires de travail, d'ouverture au public ou de régime horaire : comme ces changements étaient demandés par tous les personnels concernés ou étaient des régularisations de décisions unanimes antérieures : **le CTPL les a votées à l'unanimité**.

-PERPIGNAN H.L.M : modification des horaires d'ouverture au public, avec application au 1er novembre 2007.

-SAINT PAUL DE FENOUILLET : mise à jour du règlement intérieur

-ARLES sur TECH : mise en place des horaires variables au plus tard le 1er janvier 2008

-TRESORERIE GENERALE : régularisations et suppression des 2 équipes du midi

-PERPIGNAN TRESOR : réparations d'un oubli du CTPL du 27 mars 2006

PONTS NATURELS 2008

Comme tous les ans depuis la mise en place des 35 h la Direction consulte le CTPL sur la mise en place de ponts naturels pour l'année prochaine en 2008.

Rappel : le ponts « naturel » est un jour de RTT obligatoire le lundi ou le vendredi décidé par l'administration après avis du CTPL quand un jour férié tombe un mardi ou un jeudi.

En 2008, il y a 4 ponts naturels possibles

vendredi 2 mai 2008 ;Le vendredi 9 mai 2008;Le lundi 10 novembre 2008 ;Le vendredi 26 décembre 2008

Les agents de MONT LOUIS qui ne possèdent pas de RTT en nombre suffisant (formule à 36 h hebdomadaire)et qui ne sont pas obligés par la réglementation de poser un jour de congé se sont prononcés pour les 4 jours.

SUD a demandé au TPG la possibilité pour les agents du département de poser une récupération d'horaires variables les jours de ponts naturels, Monsieur GUERITEE nous a répondu qu'il n'y voyait aucune opposition, dont acte.

SUD a rappelé qu'il était pour la fermeture au public ces jours là et le libre choix pour les personnels et s'est abstenu

-CARTOGRAPHIE DES POSTES COMPTABLES : ALERTE ROUGE !

Pour traiter ce point, la Direction avait remis plusieurs cartes en documents préparatoires à la parité syndicale : une carte des postes comptables avec les 28 implantations actuelles, une carte des communautés d'agglomération (15), une carte des circonscriptions électorales (4) et la carte de compétence géographique des trésoreries. Aucun commentaire n'accompagnait ces documents préparatoires au CTPL...

Devant nos questions, M. GUERITEE nous a d'abord dit qu'il n' avait aucune idée derrière la tête mais qu'il nous demandait de réfléchir dans les mois à venir sur les modifications à apporter au réseau

Puis il a ensuite développé l'idée que si l'on devait renforcer nos trésoreries en faisant du service fiscal de proximité, on aurait du mal à le faire actuellement vu la taille de nos trésoreries ou le peu d'agents consacré dans nos petits postes à cette mission(quelquefois moins de 1 agent). Puis M. GUERITEE nous a dit ensuite qu'il fallait réfléchir sur la taille .. de 5 à 6 agents .

Le TPG nous a ensuite tenu un discours très étonnant et très contradictoire , alternant les propos rassurants et les "ballons d'essai": ex " Je ne récuse pas de rouvrir ESTAGEL et de laisser une antenne à ST PAUL (?) ... la réforme n'est pas un prétexte à la fermeture mais à PRATS de Mollo je vais demander aux maires de n'ouvrir la trésorerie que le matin..., à CERET, si l'on ne garde que le service public local on va tomber à 3,5 agents ce qui est bien peu..... LE BOULOU est sur 2 cantons mais on gardera un service fiscal de proximité au BOULOU avec 3 agents..., VILLEFRANCHE de CONFLENT est très à jour et personne ne veut y être affecté ni y rester ... le poste Recouvrement Contentieux se fera au basculement avec la DGI ...il faut réfléchir à ces postes sans présager du recouvrement en milieu rural, ce n'est pas le moment à quelques mois des élections .... pouvons-nous garder des postes de 3 agents? il faut se poser la question... les grandes décisions se prendront avant la fin mars ...(c'est-à-dire juste après le 2eme tour des municipales car le gouvernement ne veut pas mécontenter l'opinion publique ni se mettre à dos les élus locaux)...**CABESTANY** et **WILSON** sont en surnombre au regard de l'ORE et en 2008, ils vont encore perdre des points travail...

Tout cela ne dit rien qui vaille .

Nous sommes intervenus pour dire que nous savons que la consigne (officieuse) du ministère c'est bien la suppression par fusion des postes de moins de 6 agents et nous avons cité (nous aussi) des extraits du bulletin du syndicat national des IP-DA majoritaire, et qui a déposé " son " projet de fusion globale qui permet de supprimer beaucoup plus d'emplois que le projet de simple fusion fiscale :« rechercher la création de trésorerie spécialisée dans la gestion du secteur public local avec une taille critique pertinente. Celle-ci émanerait du regroupement de plusieurs petites trésoreries existantes pour comporter entre 15 et 30 agents ».

SUD a rappelé qu'avant tout déplacement ou suppression de services publics, la charte des usagers des services publics prévoyait une information, une consultation et une concertation de la préfecture des élus territoriaux et des usagers.). Nous avons rappelé que les derniers points de la charte des services publics et **notamment la consultation des usagers n'était jamais respectée** , d'ailleurs, lors du projet précédent de fusion de SAILLAGOUSE, BOURG MADAME et MONT LOUIS qui a capoté , les usagers et les élus avaient été oubliés...Heureusement les agents des postes concernés avaient comblé cette lacune de la Direction par des pétitions en direction des usagers et des mairies.

Le TPG a évoqué le projet de transfert de la trésorerie de CABESTANY au Boulevard WILSON:

SUD a souligné que ce projet était rejeté unanimement par les agents et contraire à l'amélioration de l'accueil et du service des usagers, d'ailleurs nous savons **ce que veulent les élus et les usagers des communes de la périphérie de PERPIGNAN., un service public de proximité, facile d'accès avant tout.**

Nous avons constaté que comme d'habitude les normes d'évaluation des charges de travail attribuées aux postes évoluaient en fonction des projets de l'administration, qui classe et déclasse les postes à son gré: CABESTANY classé poste rural était sous-évalué en effectifs mais en le classant poste urbain il serait possible de le rattacher à PERPIGNAN... En diminuant les points travail des postes impôts, on limite ainsi les transfert de personnel vers les impôts en sous-évaluant les charges

En résumé le pire est à craindre mais que chacun prenne ses responsabilités: la nôtre à SUD est de défendre la résidence des agents et le réseau de proximité, les conditions de travail du personnel et les conditions d'accueil des usagers qui sont souvent liées . .

Représentants de SUD : Florence GAUTIER, ANNIE DEYMIER, ANNIE HESNARD, Yannick FISSIER

Experts désignés par SUD : Josy PAGES (SNUI), Michel PIANELLI, Jean FONS, Nicole BORDANOVA

Dernière nouvelle du 24/10/: les agents de BOURG MADAME viennent d'être sollicités par la Direction pour faire une demande de mutation pour SAILLAGOUSE au 1er janvier 2008, en échange de la prime de restructuration...A part cela, il faut attendre les élections... Les agents du poste demandent à être reçus par la Direction.